

# BULLETIN APICOLE



N°117

## NOUVELLES DU TERRAIN

### Souvent juillet orageux, annonce hiver rigoureux...

Un été en demi-teinte... mais des projets en pleine effervescence !  
Après un printemps particulièrement riche, le mois de juillet nous laisse sur notre faim... Entre averses et éclaircies, les conditions météo n'ont pas permis au sapin de donner tout son potentiel cette année.

Du côté des projets, les tests PETTIS et la deuxième année de FALLVAR sont officiellement lancés !

Vous souhaitez connaître la résistance des varroas dans vos ruches ?  
N'attendez plus pour participer !

Enfin, bon courage à toutes et tous pour les traitements à venir... et à vos lève-cadres !



## SOMMAIRE

|                                                            |          |
|------------------------------------------------------------|----------|
| <u>Vie de l'ADA-BFC</u> .....                              | P1 - P2  |
| <u>Concours des miels 2025</u> .....                       | P3       |
| <u>Ouverture des attributions 2025/26 UN API AMI</u> ..... | P4       |
| <u>Filière apicole : les chiffres 2024</u> .....           | P5 - P6  |
| <u>Production 2024 : Zoom en BFC</u> .....                 | P7 - P10 |

## VIE DE L'ADA-BFC

Découvrez dans cette rubrique les actions menées par l'ADA-BFC lors du dernier mois.

### Campagne varroa



La campagne d'été qui a commencé fin juin va se terminer.

Nous vous présenterons les résultats dans le prochain bulletin.

**En attendant, nous observons des niveaux d'infestation faibles à modérés.**

### Qu'en est-il de l'encagement ?

#### Fall'var entre en action !

Ça y est, les encagements sont en cours chez nos adhérents, marquant également, pour sa deuxième année, le coup d'envoi du projet Fall'var en cette fin juillet.

Cette année, le projet repose sur deux modalités de traitement :

**l'encagement des reines** d'un côté, et les **lanières d'acide oxalique Calistrip** de l'autre.

L'axe 1 sur 3 est désormais en place.

On se donne rendez-vous en octobre pour la phase 2 !

Plus d'info sur Fall'var

### Intervention au GDSA 25

L'ADA-BFC est intervenue le 28 juin 2025 à l'occasion de la remise des traitements du GDSA 25 pour parler de méthode populationnelle et de la technique de l'encagement.

Cette présentation a été couplée le 12 juillet à une journée technique pour la mise en pratique.

Merci au GDSA pour son invitation.

**N'hésitez pas à nous solliciter pour intervenir dans vos structures.**



### Le Test de Pettis, c'est quoi ?

Le test de Pettis est une expérience développée par le docteur J. Pettis en 1998 pour **tester l'efficacité des médicaments acaricides**. Il consiste à exposer pendant quelques heures un échantillon d'abeilles à un médicament dans un apiarium et à dénombrer les chutes de varroa durant et à l'issue du traitement, pour évaluer le niveau de sensibilité. Les deux molécules utilisées cette année sont **l' amitraze et le tau-fluvalinate** via APIVAR® et APISTAN®.

Le projet mené par l'ADA BFC se divise en 3 étapes:

- **Campagne varroa** : Elle permet de sélectionner les colonies aptes à participer au test. Un niveau d'infestation minimum est requis.
- **Mise en Apiariums** : Test réalisé au siège de l'ADA BFC.
- **Envoi en Laboratoire** : Un échantillon de couvain operculé est **envoyé au laboratoire APINOV** pour compléter l'expérience par un **test phénotypique de sensibilité**. Les varroas sont collectés directement dans le couvain puis mis en contact dans des boîtes de Petri contaminées avec le principe actif (amitraze et tau-fluvalinate).

## Schéma explicatif du Test de Pettis

Objectif : Tester la sensibilité des varroas aux deux molécules de synthèses



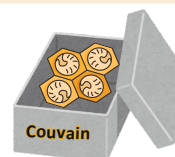
Prélèvement d'une douzaine de colonies

- Lot 1 : mise en contact avec Amitraze
- Lot 2 : mise en contact avec Tau-fluvalinate

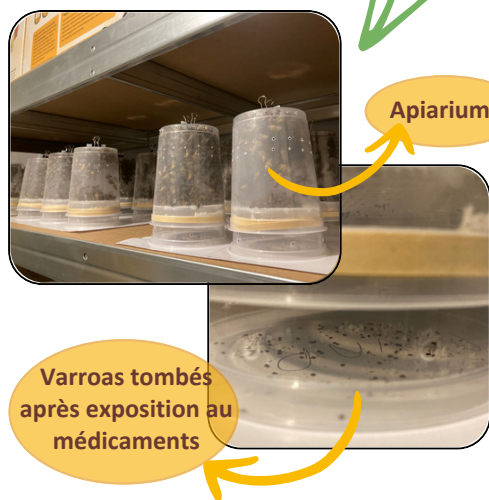
Test de PETTIS en Apiariums



Test phénotypique au Laboratoire APINOV

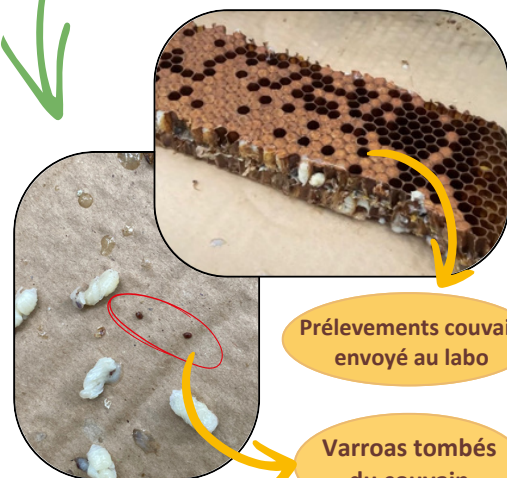


Résultats envoyés à l'Api



Apiariums

Varroas tombés après exposition au médicaments

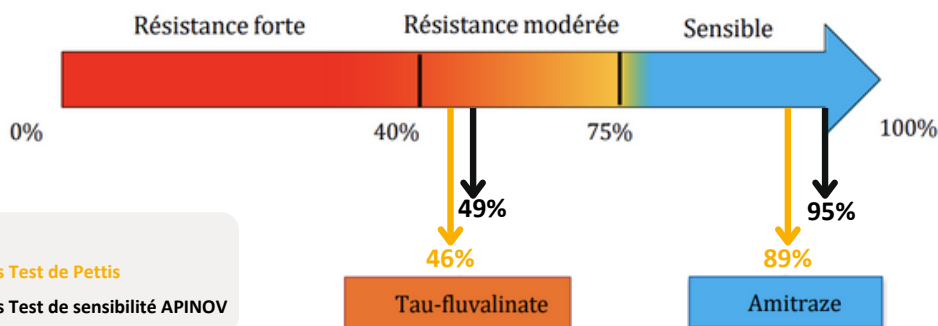


Prélèvements couvain envoyé au labo

Varroas tombés du couvain

### Exemple de résultats obtenus...

Schéma de la résistance de Varroa aux molécules de synthèses



Légende :

→ : Résultats Test de Pettis

→ : Résultats Test de sensibilité APINOV



### Attention

Les niveaux de résistance obtenus avec le test de Pettis concernent la ruche pourvoyeuse de couvain. La concordance des valeurs entre celles issues du test de Pettis et celles issues du test labo restent à établir. C'est l'objet du projet mené avec le réseau.

# CONCOURS DES MIELS 2025

Les inscriptions sont ouvertes !



Cette année, les échantillons seront analysés par AB Labo afin de pouvoir bénéficier des aides France AgriMer.

Retrouvez le règlement du concours et les fiches d'inscription sur [le site de l'ADA-BFC](#).

## INSCRIPTIONS

1

Remplir le bulletin d'inscription.

Lire attentivement le règlement du concours 2025.

**Miel**

**Jusqu'au 8 septembre**

**Hydromels, nougats et  
pains d'épices**

**avant le 10 novembre**

**25 € frais d'inscription**

Par chèque ou virement

- Déclaration de ruchers réalisée entre le 01/09/2024 ET 31/12/2024\*
- Numéro SIRET pour l'activité apicole\*

*\*Pour bénéficier des aides FranceAgriMer à l'analyse*

2

**25 € frais d'inscription**

Par chèque ou virement

**Miel AVEC analyse**

J'envoie / je dépose mes échantillons et analyses dans un des points régionaux

**avant le 10 novembre**

- Résultats d'analyse
- 1 pot de 250 g (concours)

**Miel sans analyse**

J'envoie / je dépose mes échantillons

**AB labo** - Concours miels - 9  
chemin Berdoulou - 64260 GAN

**Jusqu'au 18 août**

**OU**

Dans un point de dépôt  
régional

**Jusqu'au 8 septembre**

- 1 pot de 250 g (analyse)
- 1 pot de 250 g (concours)

J'envoie / je dépose mes échantillons dans un des points régionaux

**Pain d'épices** : Un pain  
d'au moins 250g

**Hydromel** : 2 bouteilles  
d'au moins 50 cl

**Nougat** : 2 barres d'au  
moins 100 g

**avant le 10 novembre**

3

4

**Concours des miels le 22 novembre 2025 à la Cité Gastronomie - DIJON**



# Un Api Ami : Les demandes d'attribution sont ouvertes!

Marque régionale créée par des **apiculteurs engagés**

Les apiculteurs de Bourgogne-Franche-Comté souhaitent se fédérer autour d'une même marque dans l'objectif de :

- **Garantir une origine locale** des miels proposés par les apiculteurs
- **Garantir la traçabilité** et **se protéger contre les fraudes**
- **Améliorer les pratiques apicoles**
- **Créer une dynamique** entre apiculteurs (échanges, organisation)

## Pour qui ?

Elle est réservée aux producteurs de miel de BFC :

- Adhérent à l'ADA BFC
- Disposant d'un numéro SIRET
- Professionnel ou cotisant solidaire
- Disposant d'un siège social en BFC



*Un logo déclinable par département*



**Retrouvez la demande d'attribution sur le site de l'ADA-BFC**



Les apiculteurs adhérents à la marque devront s'acquitter d'une **cotisation complémentaire de 0,08 €/kg de miel vendu.**

**Contact :** marie.vacher@adabfc.adafrance.org ou 06.24.59.23.16

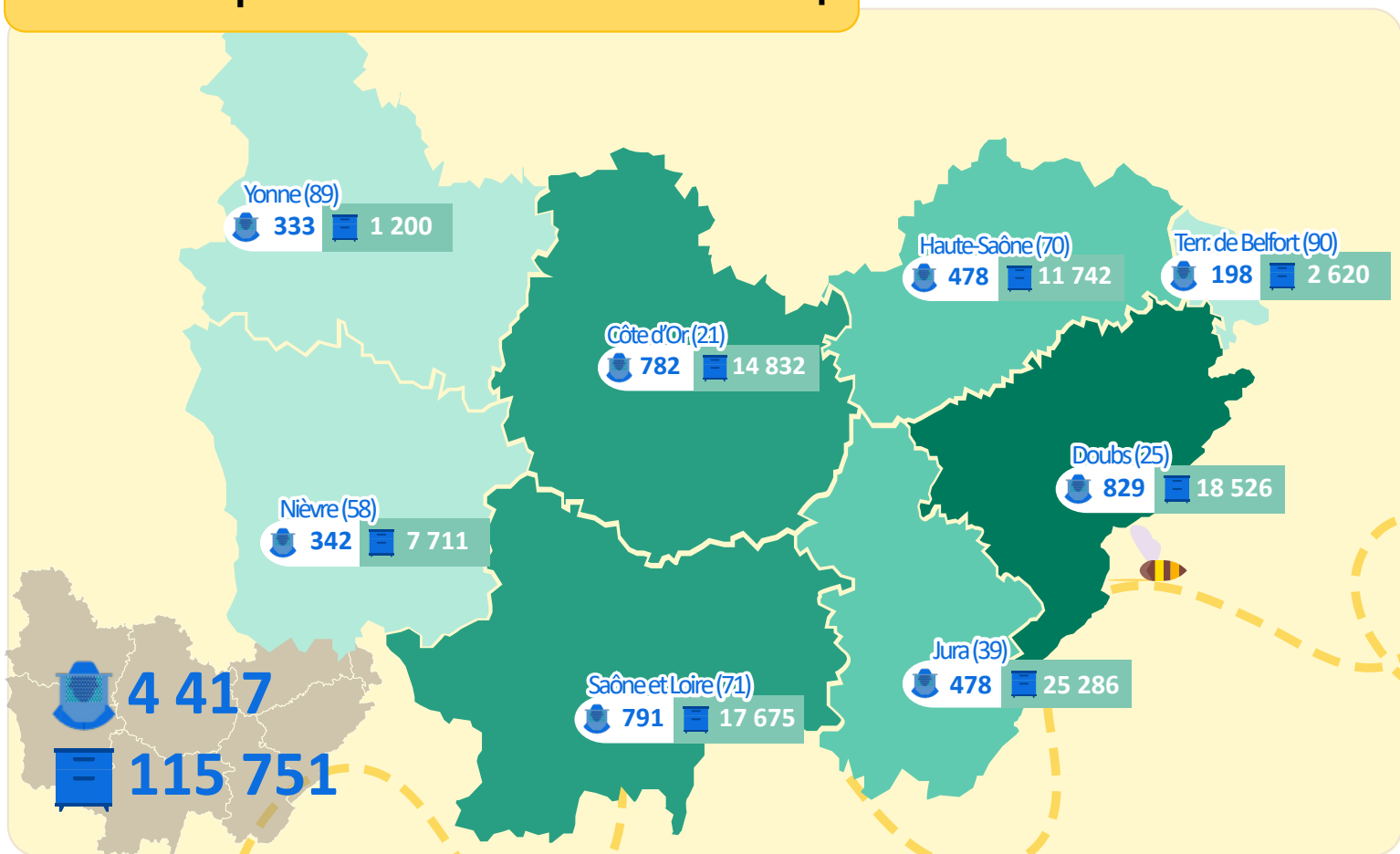
## FILIÈRE APICOLE

### Les chiffres 2024 en BFC

Chaque année le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation publie les statistiques des déclarations de ruches. Voici quelques chiffres pour la Bourgogne-Franche-Comté.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des données [ICI](#), puis sur l'onglet "Documents administratifs transmis à la demande du public".

#### Nombre d'apiculteurs et de ruches en 2024



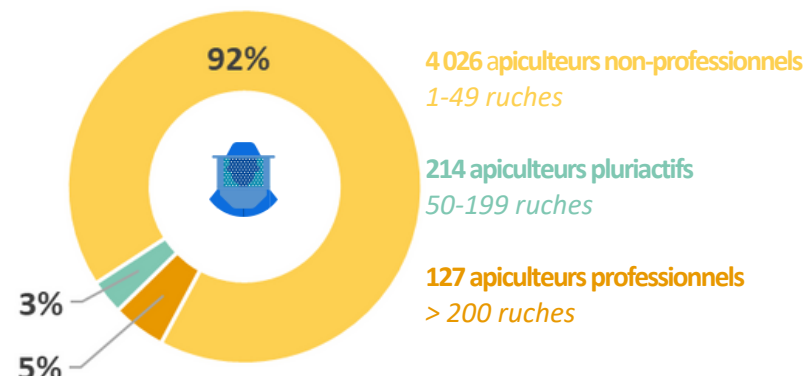
#### Plus d'apiculteurs et plus de ruches

Il y a plus d'apiculteurs en Bourgogne-Franche-Comté. On constate une augmentation du nombre d'apiculteurs (4 002 en 2023, **soit + 375, +9,4%**); Cette augmentation concerne tous les types d'apiculteurs (moins de 50 et plus de 50 colonies).

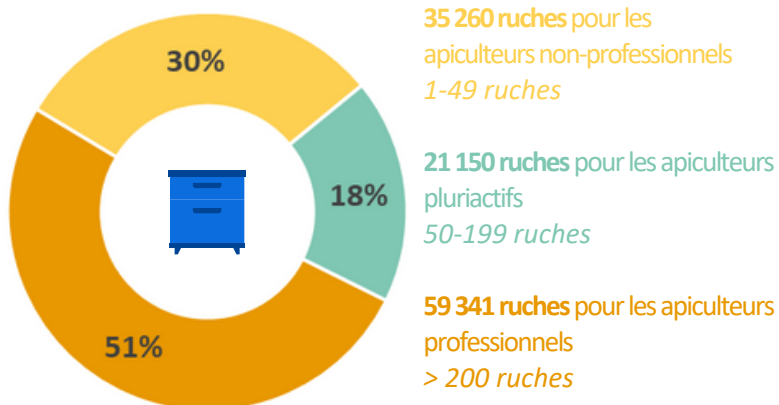
Il en est de même pour les ruches qui passent de 109 220 à 115 751 soit une **augmentation de 5,9%**.

## RÉPARTITION RÉGIONALE

Répartition des apiculteurs en BFC par nombre de ruches



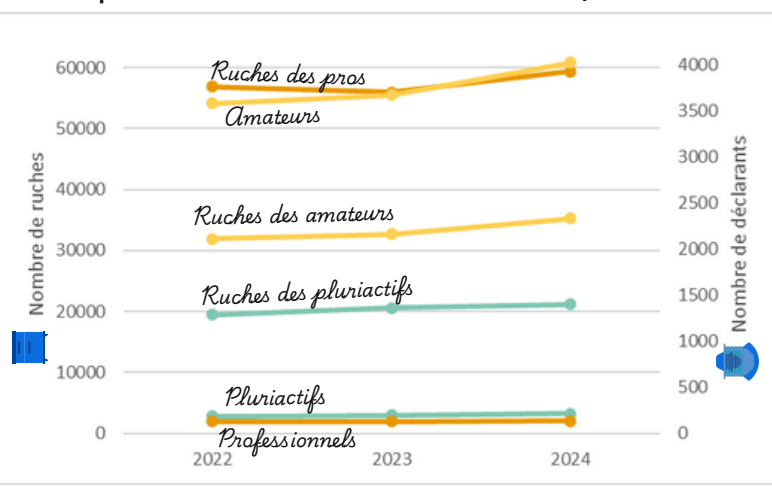
Répartition des ruches en BFC par type d'apiculture



## Évolution entre 2023 et 2024

- + 8 apis • Les professionnels (+ de 200 ruches) passent de 129 à 137 apiculteurs.
- + 14 apis • Les pluriactifs (50-199 ruches) de 200 à 214 apiculteurs
- + 353 apis • Les non-professionnels de 3 673 à 4 026 apiculteurs.

Évolution ruches et déclarants par type d'apiculture en BFC - 2022-2024

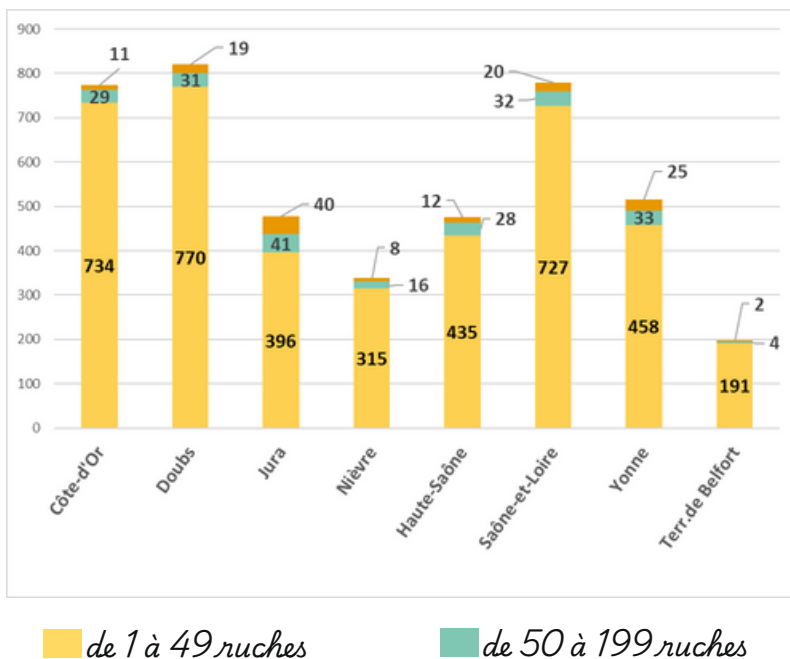


## RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE

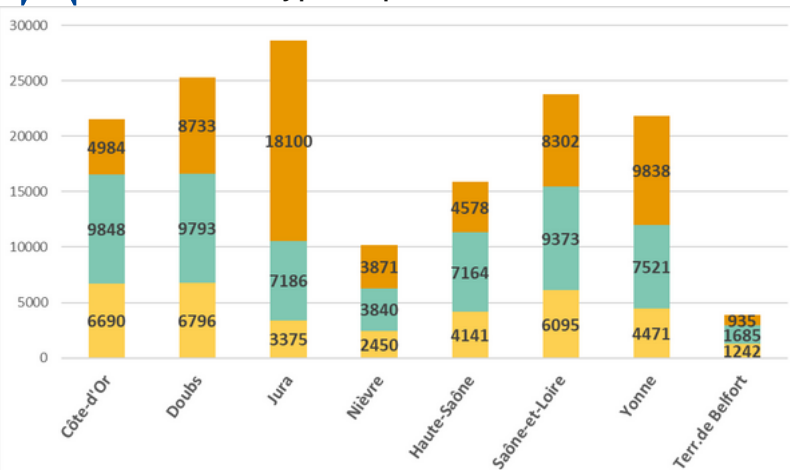
Évolution des professionnels par département >200 ruches



Répartition des apiculteurs par département en fonction du nombre de ruches



Répartition des ruches par département en fonction du type d'apiculture



# PRODUCTION DE MIEL EN 2024

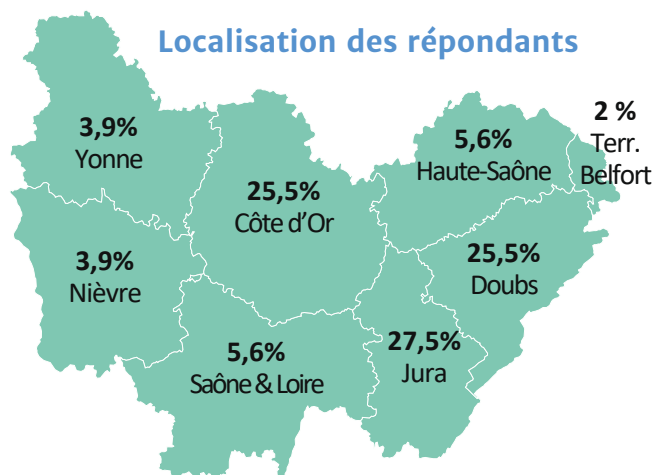
## FOCUS SUR LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Chaque année, ADA France mène une enquête sur la production de miel en France. En 2024, 678 apiculteurs ont participé à l'enquête. **51 répondants en BFC, dont 25 possédant plus de 50 colonies.**

En **2023, 75 apiculteurs** avaient répondu à l'enquête. Nous comptons sur vous pour participer à l'enquête 2025 !

Retrouvez la synthèse nationale d'ADA France [ICI](#).

### Localisation des répondants

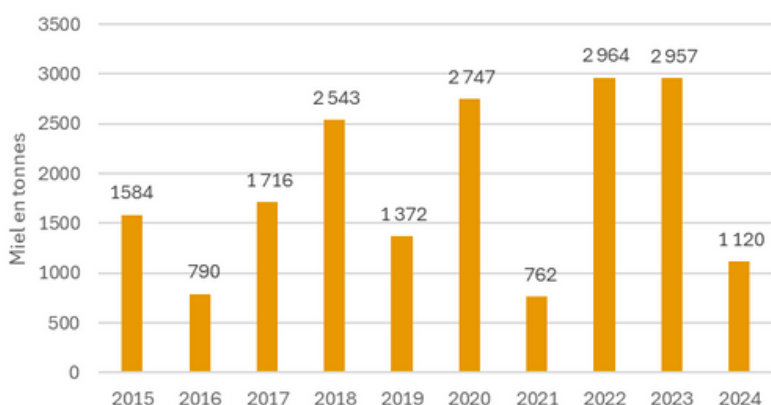


### PRODUCTION RÉGIONALE 2024

La production régionale est estimée à 1 120 tonnes pour 2024 par ADA France.

Soit une **baisse de 62 %** par rapport à l'année dernière ([voir le bulletin](#))\*. Une des plus fortes diminutions à l'échelle nationale (Estimation24, ADA France)

Production de miel par année en Bourgogne Franche Comté (en tonnes)



\* Données issues de l'enquête annuelle FranceAgriMer et de l'enquête ADA France.

### Répartition des répondants



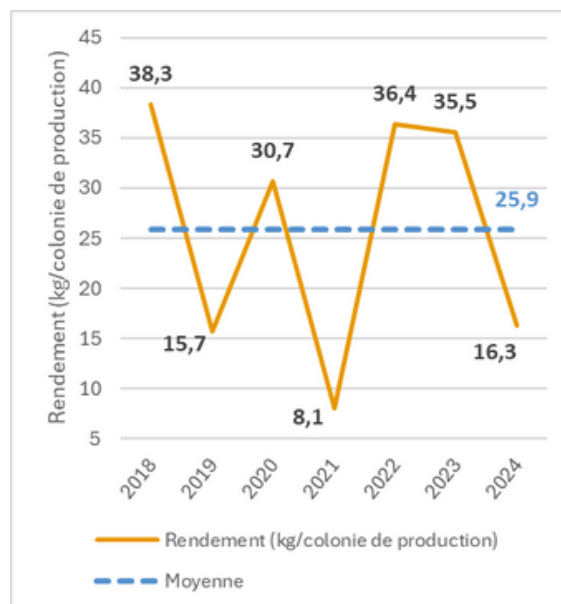
### RENDEMENT VARIABLE SELON LES TYPES D'EXPLOITATION

L'estimation du rendement moyen des répondants est de **16,3 kg** de miel par colonie en production, contre 35,5 kg/ruche en 2023.

Il varie en fonction du nombre de ruches des répondants :

- moins de 50 ruches > 16,9 kg/ruche
- de 50 à 199 ruches > 11,2 kg/ruche
- Plus de 200 ruches > 17,2 kg/ruche

### Évolution des rendements de 2018 à 2023

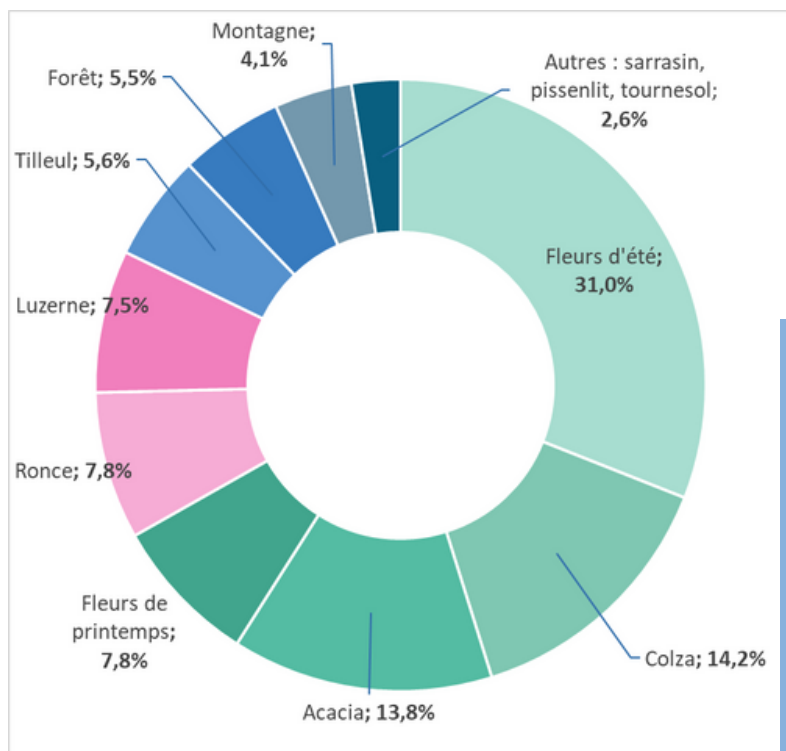


Les variations des rendements s'expliquent bien sûr par les conditions de chaque saison mais aussi par la variation de notre échantillon d'apiculteurs répondants. Ainsi, leurs résultats présentés peuvent être biaisés à cause du nombre de répondants à l'enquête.

## DÉTAIL PAR MIELLÉE

La météo de début de saison a été propice pour produire du colza qui représente une part plus importante que l'année dernière (10% vs 14%). La majorité des autres miellées de l'année représente une part moins importante que l'année dernière : forêt, tilleul, acacia, montagne. Les répondants n'ont pas produit de miel de sapin. Les miellées spécifiques prennent une part plus importante comme la luzerne.

### Répartition des miels produits en 2024

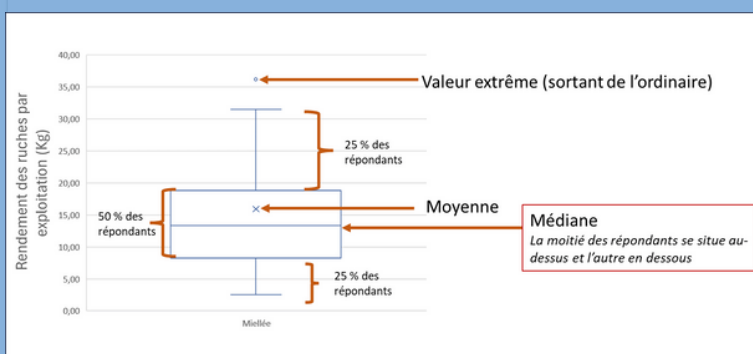


La **production de colza** à la ruche **reste stable** (moyenne de 11 kg en 2023 contre 9 kg en 2024). Ce qui correspond aux premières semaines de la saison apicole propice à la production de miel avant l'arrivée des dégradations météorologiques.

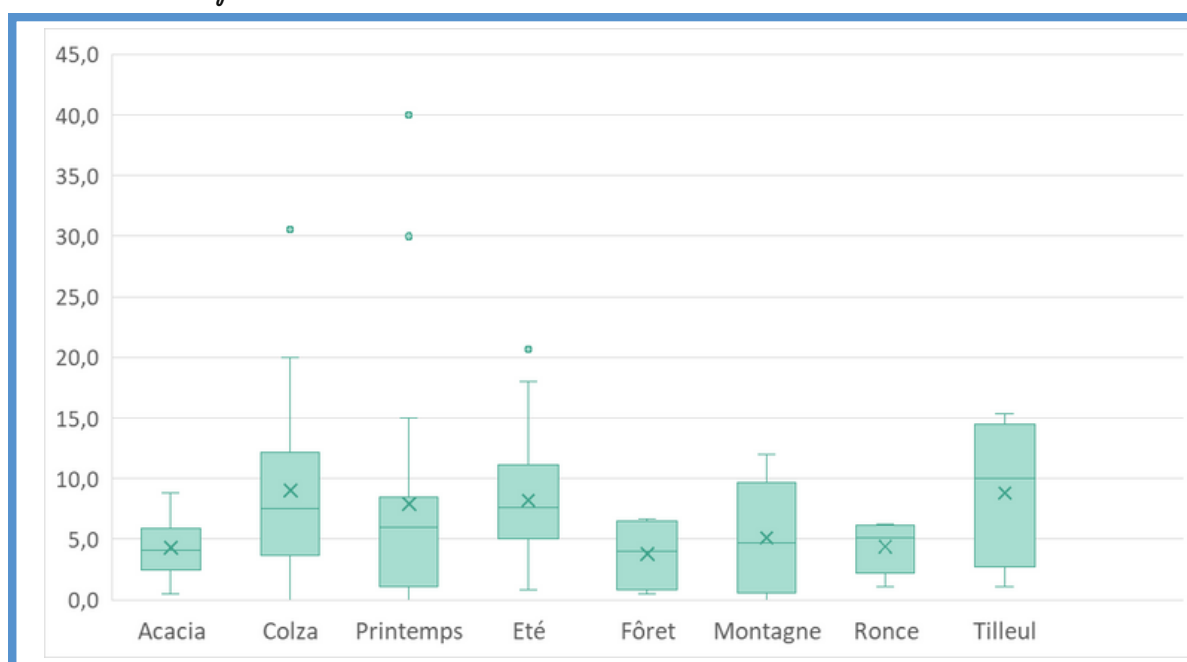
Sur l'ensemble des autres miellées, les rendements par miellée sont tous inférieurs à l'année 2023 :

- La **production de miel d'été** a été **divisée par deux** (moyenne de 16 kg/ruche en 2023 contre 8 kg en 2024). Ainsi que la **production de miel de tilleul**.
- Pour l'**acacia**, la moyenne est de 4 kg/ruche contre 13 kg en 2023.
- Le rendement en **miel de montagne** a été **divisé par 4**.

## LIRE UNE BOÎTE À MOUSTACHE



### Rendement par miellées en 2024



## QUALITÉ DES MIELS

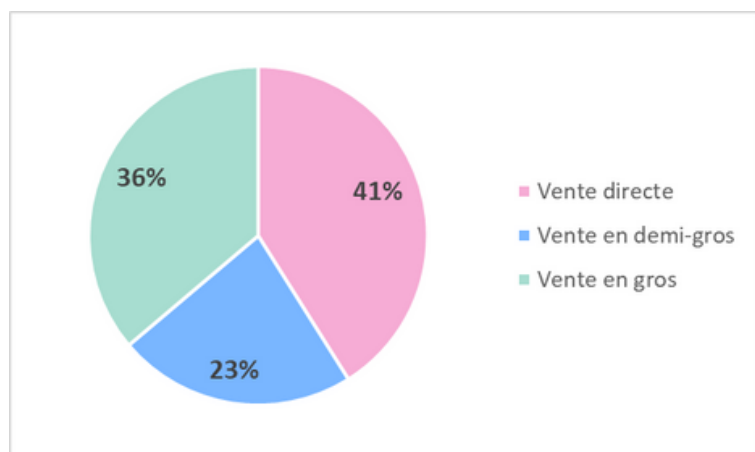
Les répondants relèvent des problèmes de taux d'humidité importants pour la majorité des miels produits en 2024 en raison des conditions météorologiques défavorables.

Une absence de miellat cette année ne permettant pas de produire du miel de sapin.

## CIRCUITS DE VENTE ET DIVERSIFICATION

### LES CIRCUITS DE VENTE

La vente directe représente la plus forte proportion des miels vendus. La vente en gros est sous-représentée par rapport à l'année dernière. Cette différence peut s'expliquer par le plus faible nombre de répondants de plus de 200 ruches (27 en 2023 → aussi nombreux que les apiculteurs de moins de 50 ruches)



## LES CIRCUITS PAR TYPE D'APICULTURE

L'on observe toujours des différences de circuit de vente en fonction du nombre de ruches des répondants :

- moins de 50 ruches vendent quasiment l'intégralité de leur production en vente directe
- de 50 à 200 ruches > la vente directe reste majoritaire avec une proportion importante en demi-gros
- Plus de 200 ruches > la vente en demi-gros est majoritaire.

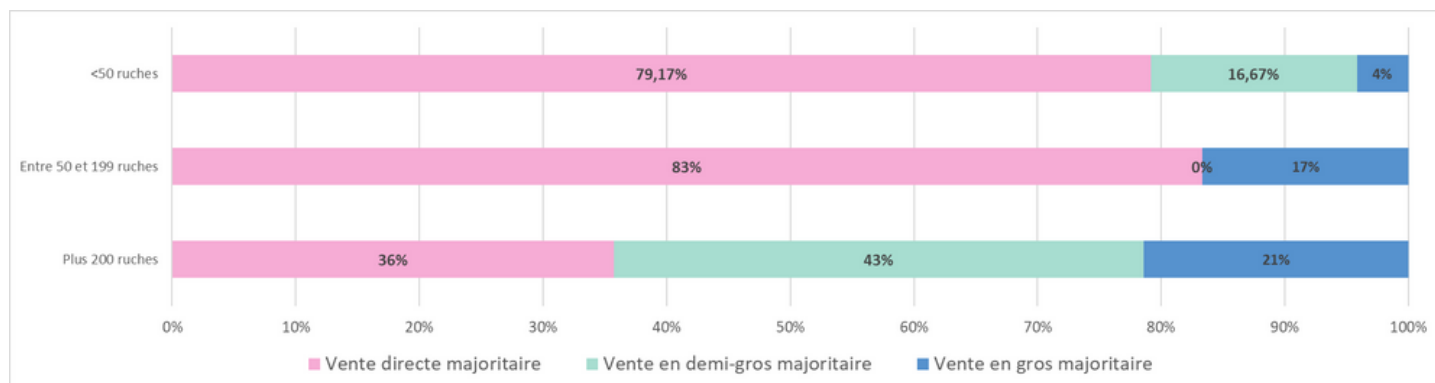
Par rapport à 2023, la proportion de ventes en gros chez les apiculteurs de plus de 200 ruches a reculé. Elle représentait 48% des ventes majoritaires des répondants en 2023 contre 21% en 2024 au profit de la vente en demi-gros et directe.

De même pour les apiculteurs répondant de 50 à 199 ruches, ils vendent plus en direct qu'en 2023.

*Pourcentage de miel vendu dans les différents circuits de commercialisation au sein de notre échantillon*

- **Vente directe** : vente effectuée directement entre le producteur et le consommateur final
- **Vente en demi-gros** : vente effectuée entre le producteur et un revendeur avec conditionnement en pots ou en seaux
- **Vente en gros** : vente effectuée entre le producteur et un revendeur avec conditionnement en futs ou en seaux

Circuit de vente majoritaire des exploitations selon leur nombre de ruches



**DIMINUTION DES VENTES EN GROS AU PROFIT DE LA VENTE DIRECTE ET DEMI-GROS**



## DIVERSIFICATION

### GLOBALITÉ

51% des répondants ont un atelier de diversification.

<50 ruches



29%

50-199 ruches



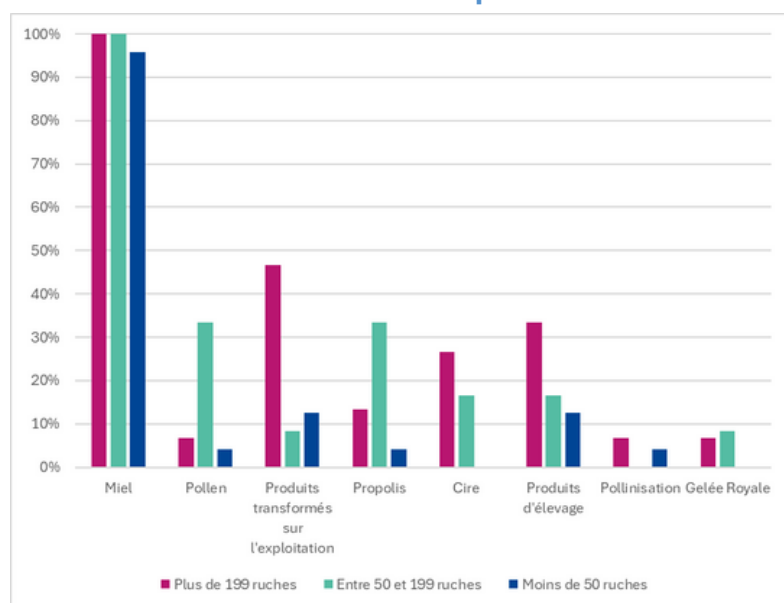
58%

+200 ruches



80%

### Activités de commercialisation pratiquées en fonction du nombre de ruches possédées



## RESSENTIS SUR LA SAISON 2024

### Varroa

Malgré une sortie d'hivernage plutôt bonne. Certains apiculteurs ont eu beaucoup de pertes, probablement liées à varroa.

En fin de saison, les apiculteurs ont observé une forte infestation en varroa. Certains ont fait le choix de revoir leur stratégie de lutte (retrait de couvain, traitement complémentaire, etc.).

### Elevage

Avec la météo, les ruches ont beaucoup essaimé.

De plus, les conditions météorologiques n'étaient pas propices à la fécondation des reines, donnant lieu à des remérages en fin de saison.

### Qualité des miels

Des miels trop humides tout au long de la saison. Pas adaptés à une longue conservation (fermentation observée sur des miels de printemps).

### Ventes

Les ventes en gros n'ont pas décollé sur les 8 premiers mois de l'année 2024 par rapport à 2023.

Le peu de production a pu être compensé par les miels en stock présents chez les apiculteurs.

### Global

Une saison très pluvieuse laissant peu de possibilités de produire du miel et de garantir un bon élevage des reines.

Une année médiocre à catastrophique pour la plupart des répondants.

### POLLEN



200 g/ ruche

5 producteurs

112 colonies en production



D'avril à juillet

### PROPOLIS



110 g/ ruche

7 producteurs

1200 colonies en production



De mars à septembre



MERCI AUX 51 RÉPONDANTS D'AVOIR PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE.